1, rue de la Chanterelle Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L1 Téléphone : (450) 461-1425 Chanterelle@csp.qc.ca

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

13 juin 2023 École de la Chanterelle, Classe de Valérie 18h00

Résolutions	Proces-verbaux
	Étaient présents :
	➢ Éric Nolet, parent
	➢ Josée Dolbec, parent
Ę.	Aurelia De Pauw, parent
	Sophie Provencher, enseignante
	➤ Lamia Tahrour, parent
	 Marie-Soleil Gariépy, parent
î .	Valérie Côté, enseignante
	Julie Vallée, responsable service de garde
	> Julie Mérineau, enseignante
	Participait également :
	➤ Marie-Noël Renaud, directrice
	Étaient absents :
	➤ Hatim El Aji, parent
	Ordre du jour figurant dans l'invitation originale :
	Constat du quorum, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Parole au public
	4. Suivi et adoption du procès-verbal du 9 mai 2023
	5. Parole au représentant du comité de parents
	6. Classe extérieure
	7. Projet éducatif
	8. Code vestimentaire à approuver
	9. Campagnes de financement 2023-2024
	10. Suivi budget 2022-2023
	11. Prévisions budgétaires 2023-2024
	12. Reddition de compte du budget du CÉ
	13. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024
	14. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
	15. La caisse scolaire
	16. Assemblée générale annuelle
	17. Rapport annuel du conseil d'établissement
	18. Ajout : CCQ implantation ou maintien ECR



1, rue de la Chanterelle Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L1 Téléphone : (450) 461-1425 Chanterelle@csp.qc.ca

3

Résolutions	Procès-verbaux
	 Trois parents d'élèves HDAA des écoles du Moulin et Arc-En Ciel étaient présents pour demander des explications quant à la nécessité de déplacer des élèves d'école en école en fonction des ressources. Les parents ont plaidé le besoin de stabilité particulier de leur enfant et pointé le problème de communication lors de l'annonce du reclassement de leurs enfants dans d'autres écoles. Présentation du président du comité des parents sur les AGA : Rappel : l'AGA appartient aux parents et doit être pris en charge par les parents. Tenir en compte la date (pas de conflit avec d'autres écoles), l'organisation, des enjeux particuliers. Possibilité de jumeler avec d'autres activités pour augmenter l'engagement des parents. Éric Beaudoin de l'École De Bourgogne partagera avec le comité des parents un document offrant des pistes pour susciter l'engagement des parents à l'AGA. Remise du prix reconnaissance Bronze à certains membres du comité de parents dont Mme Josée Dolbec.
	6. Classe extérieure Les travaux auront lieu pendant l'été et se termineront dans la semaine du 25 août. La classe extérieure sera donc disponible dès le 1 ^{er} septembre prochain. Il y aura une ouverture officielle selon les critères établis dans le partenariat avec la caisse Desjardins.
	7. Projet éducatif Présentation du canevas du projet éducatif par Mme Marie-Noël Renaud. Présentation des objectifs retenus pour la réussite des élèves. Tous les indicateurs sont chiffrés pour faire augmenter globalement les cibles du PEVR.
22-23-33	8. Code vestimentaire à approuver Mme Marie-Noël Renaud présente le code vestimentaire actuel. Le CÉ l'approuve à l'unanimité avec certaines modifications. Le code vestimentaire approuvé est présenté ci- dessous : Le haut doit superposer le bas, debout ou assis. Les gougounes sont interdites, une ganse doit soutenir le talon. Les shorts doivent couvrir les fesses. Les hauts doivent couvrir la poitrine. Les camisoles à bretelles « spaghetti » sont interdites. Si un enfant ne respecte pas le code vestimentaire, nous lui demanderons de mettre ses vêtements d'éducation physique ou de porter un chandail de l'école.
	9. Campagnes de financement 2023-2024 Les campagnes de financement ont pour objectif de financer des activités spéciales qui sortent de l'ordinaire. Le CÉ propose 3 semaines thématiques : la semaine de l'art et du français, la semaine mathématiques (AQJM et échecs) et la semaine de l'activité physique (parcours ninja etc.). Ces semaines pourraient inclure des évènements rassembleurs.



1, rue de la Chanterelle Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L1 Téléphone : (450) 461-1425 Chanterelle@csp.qc.ca

Résolutions	Procès-verbaux	
nesorations	10. Suivi budget 2022-2023 Présentation par Mme Marie-Noël Renaud de l'allocation des montants financiers aux différente mesures dédiées au budget.	
22-23-34	Prévisions budgétaires 2023-2024 Le budget 2023-2024 est présenté par Mme Marie-Noël Renaud et est adopté à l'unanimité.	
22-23-35	Reddition de compte du budget CÉ Le budget du CÉ, \$ 360, a été utilisé pour le souper de Noël du CÉ.	
22-23-36	13. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024 Les règles de fonctionnement du service de garde sont les mêmes que l'année passée excepté l'heure d'ouverture du service de garde qui est passée de 6h45 à 7h00. L'adresse courriel du service de garde a également été changée. Mme Julie Vallée fait remarquer que les majuscules sont nécessaires dans la nouvelle adresse au risque de ne pas recevoir le courriel. Proposition par Mme Julie Vallée de spécifier dans les règles de fonctionnement que les majuscules sont essentielles dans l'adresse du service de garde. Proposition adoptée à l'unanimité.	
	14. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence Un nouveau format a été proposé. Mme Marie-Noël fera une analyse des différences avec l'ancien plan de lutte et présentera la nouvelle version l'année prochaine.	
22-23-37	 15. La caisse scolaire C'est un programme d'adhésion à l'épargne, pour les élèves, proposé par la Caisse Desjardins. L'école aura un point de dépôt sécurisé dans l'école (secrétariat). L'adhésion au programme se fera de façon volontaire via l'Info-Chanterelle. En retour, la Caisse propose d'animer des ateliers d'éducation financière adaptés aux élèves ainsi que sa participation à certains projets de l'école. Le CÉ adopte à l'unanimité la proposition d'adhérer à la Caisse Scolaire. 	
	 16. Assemblée générale annuelle Dans les années précédentes l'AGA était planifiée le jour de la rencontre avec les enseignants. La prochaine AGA sera le 6 septembre 2023. Discussion du CÉ sur l'organisation de l'AGA et de la rencontre des parents/enseignants. Approbation du programme suivant : 18h-18h45: première rencontre parents-enseignants (2º et 3º année) 18h45-19h15: AGA des parents 19h15-20h: deuxième rencontre parents-enseignants (4º à 6º année) Proposition d'offrir des objets promotionnels pour susciter l'intérêt des parents et leur participation à l'AGA. Pour assurer plus de visibilité à l'AGA, Mme Marie-Noël Renaud annoncera la fin de la 1ere rencontre à l'interphone et rappellera que l'AGA se tient entre les deux rencontres parents-enseignants. 	



1, rue de la Chanterelle Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L1 Téléphone : (450) 461-1425 Chanterelle@csp.qc.ca

Résolutions	Proces-verbaux	
22-23-38	17. Rapport annuel du conseil d'établissement Le rapport annuel du CÉ est adopté à l'unanimité. 18. Ajout : CCQ implantation ou maintien ECR CCQ : Culture et Citoyenneté Québécoise. ECR : Éthique et Culture Religieuse. Le programme ECR est amené à être remplacer par le programme CCQ. L'année scolaire 202 2024 sera une année de transition durant laquelle ECR ou CCQ seront enseignés, en fonctior du choix des enseignants. Les cahiers pour les cours CCQ ne sont pas encore disponible. Le programme sexuel étant inclus dans la loi de l'instruction publique, il fera partie officiellement du programme CCQ.	
	19. Levée de l'assemblée à 21h30.	
2007	Marie-Noël Renaud, directrice	Mme Marie-Soleil Gariépy, présidente